



DiversCités à Anderlecht et Jette. Le point sur la recherche-action menée par le CERÉⁱ

Vous avez pu découvrir dans les deux derniers numéros de Grandir à Bruxelles la recherche-action DiversCités que mène actuellement le Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERÉ) à Anderlecht et à Jette. Où en est-on aujourd'hui ?

Pour rappelⁱⁱ, la recherche-action DiversCités se veut un appui aux politiques communales de l'enfance. L'objectif principal consiste à optimiser l'accueil des enfants de 0 à 12 ans dans la commune, dans une optique d'intégration des projets et des politiques locales et d'un élargissement des fonctions des services. D'autres objectifs tels la réduction des disparités et discontinuités entre les milieux d'accueil, la valorisation des appartenances multiples des enfants, le renforcement du lien social dans les quartiers, sont également visés.

Concrètement, le Centre d'Expertise a mené une étude exploratoire dans les deux communes sélectionnées afin de connaître finement les réalités locales, tant sur le plan des indicateurs statistiques que des représentations des acteurs.

Suite à cette étape exploratoire, le CERÉ a présenté les résultats de celle-ci aux échevins concernés et réunis pour l'occasion. Il a fait des propositions concrètes de projets à développer qui ont été discutés et affinés lors de cette réunion. Ces projets bénéficient de l'accompagnement du CERÉ jusqu'en juillet 2009.

Aujourd'hui, l'accompagnement des projets a commencé. Quels sont-ils ? Et comment prennent-ils place dans la réalité locale des communes de Jette et Anderlecht ?

DiversCités à Jette : améliorer les relations entre familles et services

Jette est une commune en expansion démographique : en cinq ans, la population a crû de 6,53%, pour arriver à 43 564 habitants en 2007. Mais si l'on porte le regard sur les tranches d'âges, on s'aperçoit que cet accroissement de population est bien plus important pour les enfants et les jeunes de moins de 15 ans. En 2007, ils sont 7 894, soit 735 de plus qu'en 2002, ce qui correspond à une augmentation de 10,27%. Sept cent trente-cinq enfants de plus, cela représente un fameux défi pour cette commune qui doit pouvoir les intégrer dans les écoles, les milieux d'accueil 0-3 ans et les services d'accueil extrascolaire !

L'enfance en chiffres et en bref à Jetteⁱⁱⁱ

- 7 894 enfants de 0 à 14 ans représentent 18,12% de la population totale.
- 90% des enfants de moins de 15 ans sont belges, 10% de nationalité étrangère.
- 34,4% des ménages jettois avec enfants (11,5% de l'ensemble des ménages) sont des familles monoparentales.
- 2,2% des ménages jettois sont des familles de 4 enfants et plus.
- 18,8% des naissances surviennent dans une famille sans revenu du travail.
- Il y a 517 places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, dont les deux tiers sont des places à tarification sociale. Le taux de couverture est estimé à 26,5%.
- 4 985 enfants sont accueillis dans l'enseignement fondamental francophone et 1581 dans l'enseignement fondamental néerlandophone.

La réalité jettoise n'est pas homogène. Ainsi, on observe des différences parfois importantes entre les quartiers de la commune. C'est notamment le cas du revenu médian, supérieur dans les quartiers du Nord de Jette, de la proportion de familles monoparentales, plus élevée dans certains quartiers du centre et de l'Est, du nombre de familles de quatre enfants et plus, surreprésentées dans le Sud de la commune.

Au niveau politique, l'enfance concerne trois échevins : l'échevine de la petite enfance et des familles, de l'égalité des chances et de l'intégration, l'échevin de l'enseignement francophone et l'échevin de la jeunesse, des sports et de l'accueil extrascolaire.

Les échevins, les professionnels des services à l'enfance, les fonctionnaires communaux ont été rencontrés lors de la phase exploratoire de la recherche-action. Ils formulent de nombreuses réflexions s'appuyant sur leurs observations et leur vécu professionnel. Ils expriment des opinions concernant la difficulté à répondre à tous les besoins dans un contexte de pénurie de places, la communication entre les services et les parents, la place des parents dans les milieux d'accueil, l'entrée à l'école maternelle, le soutien aux familles, la participation des parents.

Une thématique apparaît de façon transversale, sous des aspects diversifiés : les relations entre les familles et les services.

C'est ce thème que le CERE propose de travailler à Jette à travers deux projets concrets.

Les projets

Le premier projet est mené à partir du préguardiennat Boule et Bill. Il s'agit d'élargir les fonctions du préguardiennat pour répondre à des besoins diversifiés, en y ajoutant une fonction de halte-garderie. En effet, la pénurie de places empêche de répondre à de nombreux besoins de garde d'enfants ; les milieux d'accueil sont amenés à privilégier un certain type de public, le plus souvent les parents qui travaillent. Les objectifs du projet sont de répondre à un plus grand nombre de demandes, en accueillant davantage d'enfants différents et de répondre à des demandes « atypiques » auxquelles répondent difficilement les milieux d'accueil classique. L'intégration d'un accueil à temps très partiels pour certains enfants au sein d'un milieu d'accueil classique permet d'éviter la spécialisation des services qui a parfois des conséquences négatives ; en se spécialisant, les milieux d'accueil ont chacun leur public : pour les uns, les enfants des parents qui travaillent, pour les autres, les enfants dont les parents sont en formation, etc. Dès lors les publics ne se mélangent pas et, en outre, cela peut générer des discontinuités pour les enfants qui au cours de leurs trois premières années ont des besoins d'accueil qui évoluent parfois grandement. On peut aussi envisager un accueil de courte durée, par exemple pour permettre à des enfants qui n'ont

jamais quitté leur famille ni partagé un groupe d'enfants d'avoir une première expérience de la collectivité, dans un cadre sécurisant, avant leur entrée à l'école maternelle. Un tel projet ne va pas sans réflexion et difficultés pratiques. Parmi celles-ci, on peut mentionner le fait qu'il faut avoir encore des plages horaires libres pour accueillir des enfants supplémentaires et tenir compte de l'augmentation du travail administratif. La réflexion porte, quant à elle, sur les aspects liés à la qualité de l'accueil : comment faire en sorte que des enfants qui viennent peu de temps sur la semaine, ou durant une courte période, s'y fassent des repères ? Comment les enfants qui viennent tous les jours peuvent-ils apprendre à faire de la place à leurs compagnons occasionnels ? Comment les professionnels peuvent-ils aider chaque enfant à trouver sa place ? Comment concilier les rythmes des uns et des autres ? Comment développer un dialogue avec les familles pour répondre de la façon la plus pertinente possible à leurs besoins, en tenant compte de leurs réalités concrètes ?

Le second projet se déroule à l'école fondamentale Jacques Brel. Il porte sur les relations entre l'école et les familles, plus particulièrement à partir de l'entrée à l'école maternelle. En effet, l'entrée à l'école est une étape importante, qui est la base d'un long chemin. Aussi, la façon dont cela se passe pour l'enfant, mais aussi pour ses parents est déterminante pour la suite du parcours scolaire de l'enfant. Envisager des relations positives et constructives avec les parents dès le premier contact jette les bases d'une collaboration fructueuse pour la suite. Les objectifs du projet sont de faciliter l'entrée de l'enfant dans le monde scolaire, construire une collaboration féconde entre les parents et l'école, repenser les relations familles-écoles et favoriser les appartenances multiples des enfants. Développer un tel projet ne va pas de soi. Les professionnels de l'école, institutrices, accueillantes, directeur, sont amenés à réfléchir à des actions à développer pour accroître les relations positives entre les familles et l'école. Cela ne va pas sans nombre de questions : comment travailler avec un public multi-culturel ? Comment développer une communication efficace avec des parents qui ne parlent ou ne lisent pas nécessairement le français ? Comment développer un respect mutuel permettant à chacun de s'enrichir des pratiques de l'autre ?

DiversCités à Anderlecht : des pratiques inclusives pour ceux qui habituellement n'y ont pas accès

Grande commune de la Région bruxelloise, Anderlecht comptait 97 601 habitants en 2007, ce qui représente une augmentation de 8,28% depuis 2002. Cette augmentation est encore plus importante chez les plus jeunes : la population des moins de quinze ans a crû de 14,10% en cinq ans, pour se chiffrer à 19 621 en 2007. Entre 2002 et 2007, il y a eu 2 425 enfants supplémentaires à Anderlecht, c'est une des augmentations les plus fortes de la Région (après Koekelberg, +20,3% ; Ganshoren, +15,5% ; et Molenbeek-Saint-Jean, +14,4%). En chiffres absolus, Anderlecht est la commune qui accueille le plus de nouveaux enfants et de jeunes de moins de quinze ans. Cela constitue un sérieux défi pour la commune qui doit pouvoir s'adapter à cette nouvelle réalité.

L'enfance en chiffres et en bref à Anderlecht^{iv}

- 19 621 enfants de 0 à 14 ans représentent 20,10% de la population totale.
- 85% des enfants de moins de 15 ans sont belges, 15% de nationalité étrangère.
- 33,4% des ménages anderlechtois avec enfants (11,4% de l'ensemble des ménages) sont des familles monoparentales.
- 3,2% des ménages anderlechtois sont des familles de 4 enfants et plus.
- 27,8% des naissances surviennent dans une famille sans revenu du travail.
- 5,7% des naissances anderlechtoises ne sont pas reprises dans le registre national : il s'agit de mères sans papiers, sans statut légal, en procédure de demande d'asile ou - moins probablement - à statut diplomatique.
- Il y a 1 082 places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, dont 56% sont des places à tarification sociale. Le taux de couverture est estimé à 22%.
- 9 595 enfants sont accueillis dans l'enseignement fondamental francophone et 3 307 dans l'enseignement fondamental néerlandophone.

Les réalités anderlechtoises sont multiples et varient selon le quartier. Ainsi, à Cureghem, le revenu médian (en 2003) ne dépasse 16 500 € dans aucun des secteurs statistiques, alors qu'il est 17 588 € pour l'ensemble de la commune. Les familles monoparentales sont surreprésentées dans le quartier du Peterbos. Les familles de quatre enfants et plus sont proportionnellement plus nombreuses à Cureghem.

La recherche-action DiversCités implique quatre échevins anderlechtois : l'échevine des crèches et de la jeunesse francophone, l'échevin de l'enseignement francophone, l'échevine de la prévention ayant en charge le volet social des contrats de quartier et l'échevine de l'action sociale, de l'égalité des chances et de la santé.

De nombreux acteurs ont été rencontrés à Anderlecht, lors de la phase exploratoire. Outre les quatre échevins concernés, de nombreux fonctionnaires de la commune ont pu donner leur point de vue, ainsi que des professionnels de terrain. Les thématiques qui émergent sont très diversifiées et ont trait à la difficulté de répondre à tous les besoins dans un contexte de pénurie des services, à l'amélioration du fonctionnement des services, au besoin des parents d'échanger entre eux, à l'implication des parents, à la création de lieux intégrés proposant différents types de services aux familles, à l'entrée à l'école maternelle, à la création de services d'accueil, notamment extrascolaire, dans tous les quartiers, à l'inclusion d'enfants à besoins particuliers dans les écoles et les milieux d'accueil. De nombreux défis se posent donc. Une réunion avec les quatre échevins concernés a permis de définir deux projets pilotes à développer.

Les projets

Le premier projet vise à encourager l'implication des parents dans l'éducation et l'accueil de leur(s) enfant(s). En effet, comme à Jette, on constate que la pénurie de places ne permet pas de répondre à de nombreux besoins de garde d'enfants. Les besoins liés au besoin de souffler des parents ou à la socialisation de l'enfant ne sont pas considérés comme prioritaires. De plus, les parents expriment un besoin de partager leur expérience de parents avec d'autres parents et un besoin de se rendre utiles. Des expériences innovantes permettant de répondre à ces réalités sont actuellement en chantier à l'Arbre à papillons et au Pazapaz. L'Arbre à Papillons est une crèche communale de 18 places qui devrait ouvrir prochainement ses portes place Lemmens, à Cureghem, afin de répondre aux besoins très diversifiés des familles du quartier. Elle propose une expérience innovante, allant dans le sens du multi-accueil, qui permet de développer une politique d'accueil répondant à des besoins diversifiés. L'Arbre à Papillons, situé dans un quartier multi-culturel où se posent de

nombreux défis en terme de cohésion sociale, se veut un lieu de convivialité où la diversité des familles est mise à l'honneur. Pour atteindre ce but, l'implication des familles dans le projet est une nécessité. Le projet d'accueil laisse donc une large place à l'implication des parents dans le milieu d'accueil afin de valoriser la diversité des familles, des enfants, des langues, des pratiques éducatives et de proposer un accueil le plus pertinent possible en regard des réalités vécues par les familles du quartier. Le CERE est à l'initiative de la création d'un groupe ressource composé de professionnels travaillant avec les familles du quartier. Ce groupe ressource réfléchit aux grandes lignes du projet d'accueil qui devra par la suite être affiné par les professionnels qui y seront engagés.

Le Pazapaz est un lieu de rencontre parents-enfants créé par l'AMO TTC accueil, en collaboration avec Vie Féminine et les consultations ONE du quartier du centre d'Anderlecht, dans le cadre du contrat de quartier Aumale-Wayez. À partir de cette expérience, un projet de halte-d'accueil parentale se développe à l'initiative et avec des mamans fréquentant le Pazapaz. Concrètement, les mamans, accompagnées par une animatrice de Vie Féminine, gardent à tour de rôle leur enfant et celui des autres mamans dans les locaux du Pazapaz. Actuellement, cet accueil occasionnel se déroule une matinée par semaine. Ce projet innovant permet de répondre au besoin de garde occasionnel, au besoin de socialisation des enfants et des parents et au besoin des mamans de se rendre utiles. Ce projet de halte-accueil parentale est lauréat du Prix Princesse Mathilde en 2008.

Le second projet vise à développer des pratiques inclusives dans les écoles : un projet initié par le centre de santé mentale l'Été tente de développer des pratiques d'inclusion d'enfants psychotiques dans les écoles de l'enseignement ordinaire. En effet, la disparition de certaines classes d'enseignement spécialisé à Anderlecht rend cruciale la question de la scolarisation de certains enfants psychotiques. Des pratiques inclusives dans l'enseignement ordinaire pourraient être développées, moyennant un accompagnement des enfants, de leur famille et des enseignants. Un groupe de réflexion comprenant des professionnels de la santé mentale et du monde scolaire se réunit pour travailler les questions qui se posent face à ce défi.

Des projets préludes à une politique intégrée de l'enfance

Outre leur intérêt propre, les projets décrits ci-dessus sont intéressants dans une perspective de généralisation. Certaines pratiques peuvent s'essaimer en d'autres lieux. Les idées, notamment celles relatives à l'intégration de différents services d'un même type (crèche, halte-garderie) dans un même lieu, peuvent percoler et se développer. Des modèles de travail sont développés et peuvent être exportés vers d'autres lieux, voire d'autres thématiques, en vue de répondre de façon toujours plus pertinente aux réalités vécues concrètement par les familles.

Les quatre projets actuellement suivis par le CERE sont tous très différents. Ce qui les rassemble est leur pertinence par rapport aux besoins des enfants et des parents et leur ancrage dans la réalité locale de la commune ou du quartier. L'accompagnement prend des tonalités différentes selon le projet.

Accompagner les projets : une approche à géométrie variable

Accompagner un projet peut se faire sous des modalités très différentes : accompagnement méthodologique ou de coordination, rôle de catalyseur de réunions de concertation, mise en place d'espaces-temps de discussion, élaboration d'outils d'enquête et de réflexion, organisation de rencontres d'experts étrangers, observations du processus de mise en place des projets avec retour aux acteurs de terrain, ...

Sur les terrains jettois et anderlechtois, on constate que le rôle du CERE s'adapte en fonction du projet, des ressources et des contraintes locales inhérentes à celui-ci.

Ainsi, à Boule et Bill, l'accompagnement du CERE porte essentiellement, à ce stade, sur une aide méthodologique : une analyse des demandes d'accueil est en cours dans tous les milieux d'accueil communaux ainsi qu'à la halte-garderie d'urgence afin de mieux connaître les demandes auxquelles il n'est actuellement pas donné suite. Par la suite, en fonction des résultats de l'enquête en cours et des réalités concrètes du pré-gardiennat Boule et Bill, une expérience concrète sera mise en œuvre.

À l'école Jacques Brel, le CERE participe aux réunions de concertation des institutrices maternelles, environ une fois par mois, pour réfléchir avec elles à la forme concrète que va prendre le projet, en tenant compte des réalités de l'école et des souhaits des enseignantes. Le CERE est également à l'initiative de réunions entre accueillantes de la garderie pour réfléchir au même thème. Des réunions réunissant ces deux groupes n'ont pas encore pu être mises en place, essentiellement pour des raisons d'horaire. Le rôle du CERE dans ce projet et à ce stade est la création d'un espace-temps de réflexion.

À l'Arbre à Papillons, le CERE est moteur et organisateur des réunions de réflexion. Il apporte une aide méthodologique mais aussi logistique (organisation des réunions, rédaction des comptes-rendus, ...) qui permet aux différents acteurs de se rencontrer et de partager leurs réflexions, notamment concernant le multi-accueil et l'implication des parents.

Au projet de halte-garderie parentale du Pazapaz, le CERE apportera une aide méthodologique notamment quant à la pérennisation du projet.

Le CERE veille également à développer des liens entre ces deux expériences, notamment en facilitant les échanges concernant la réflexion sur l'implication des parents, les questions liées à la diversité, l'accueil des enfants à temps très partiels.

Dans le projet d'inclusion d'enfants psychotiques dans les écoles, l'accompagnement du CERE portera sur le développement d'un modèle de travail concernant la mise en œuvre des pratiques d'inclusion, modèle de travail qui pourrait être adapté par la suite à d'autres situations.

Pour toutes ces expériences, le CERE facilitera la mise en œuvre des projets en mettant à disposition des opérateurs les ressources internes au CERE ou externes, notamment en organisant des rencontres avec des personnes ressources travaillant en Belgique ou ailleurs, afin d'ouvrir encore le champ de réflexions et de possibles.

Mais ceci constitue la suite de cette saga que vous découvrirez dans un prochain numéro ...

Joëlle Mottint,
Décembre 2008

ⁱ Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance

ⁱⁱ Voir : Mottint, J., Intégrer les projets pour accueillir la diversité : un projet pilote à Bruxelles, Grandir à Bruxelles n°19, pp.20-22 ; Mottint, J., La recherche-action DiversCités. Un projet pilote à Anderlecht et Jette, Grandir à Bruxelles n°20, p.25.

ⁱⁱⁱ Les chiffres cités ici sont issus de « Conditions d'enfance » réalisé par le CERE, des « Fiches communales » de l'Observatoire de la Santé et du Social et des cadastres ONE et Kind&Gezin. Les chiffres cités concernent les années 2008 (nombre de places d'accueil), 2007 (population), 2006 (enseignement néerlandophone), 2004-2005 (enseignement francophone), 2004 (nationalité, ménages), période 1998-2004 (naissances).

^{iv} Idem.